

Projets à Fquih Ben Salah Engagement Royal pour le développement rural

Edition électronique du 19 avril 2010

Les projets agricoles et hydro-agricoles dont S.M. le Roi Mohammed VI s'est enquis, samedi à la commune rurale de Sidi Aissa (province de Fquih Ben Salah), traduisent la Haute Sollicitude dont le Souverain entoure la population de la région de Tadla Azilal et Son souci permanent pour le développement du monde rural et la qualification de l'élément humain et son épanouissement.

S'inscrivant dans le cadre du Plan «Maroc vert», ces projets visant le développement de la filière oléicole et la modernisation du système d'irrigation au niveau du périmètre d'Oum er-Rabii contribueront grandement au développement socio-économique de la région, à travers notamment l'extension des superficies réservées à l'oléiculture, l'amélioration des revenus des agriculteurs, la réduction de taux de pauvreté et la protection de l'environnement grâce à une gestion efficace et durable des ressources en eau.

Dotés d'un investissement global de 373 MDH, les projets de développement de la filière oléicole visent entre autres la valorisation de la production, l'amélioration des conditions de vie des populations rurales, le développement équilibré du monde rural et son désenclavement.

Il s'agit du projet intégré de production d'huile d'olive extra vierge, réalisé dans la commune rurale Lakrifat (Fquih Ben Salah), du projet de développement de l'oléiculture dans dix communes rurales des provinces de Béni Mellal et d'Azilal, et du projet de création d'une unité de trituration d'olives dans la commune rurale Sidi Aissa (Fquih Ben Salah).

Ces projets devront générer à moyen terme quelque 300.000 journées de travail et contribuer à l'amélioration significative des revenus des agriculteurs, outre la qualification de l'élément humain à travers l'encadrement technique des agriculteurs, le renforcement des capacités des producteurs et la promotion de la recherche scientifique.

De même, le projet Oum Er-Rabii de reconversion en système d'irrigation localisée du système gravitaire (977 millions de DH), dont s'est enquis S.M. le Roi, et la visite du Souverain à une exploitation pilote pour la production d'agrumes (100 hectares), qui adopte ce nouveau système, traduisent l'intérêt particulier de .M. le Roi à la protection de l'environnement, condition sine qua none pour un développement durable.

Outre la préservation des ressources et des écosystèmes, les techniques mises en œuvre permettent une amélioration substantielle du rendement des terres cultivées pour atteindre les 60 tonnes l'hectare au lieu de 20 tonnes/ha (moyenne nationale).